



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2022\_143

Envoyé en préfecture le 13/01/2023  
Reçu en préfecture le 13/01/2023  
Publié le 13/01/2023  
ID : 048-214800393-20221215-D\_2022\_143-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-deux et le quinze décembre,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence Fernandez, Adjointe au Maire.

10 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Lydie ROUJON.

5 Absents excusés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Christian MOLANDRE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Manuel PAGES ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Jérôme JACQUES.

Secrétaire de séance : Jérôme JACQUES.

### **Objet : cession gratuite B772 par M. et Mme Nogaret Samuel**

Monsieur Noël Lafourcade, Adjoint au Maire, rappelle les négociations concernant la cession gratuite par Monsieur et Madame Nogaret Samuel d'une partie de leur propriété afin d'élargir la voirie du chemin de Lauradou.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

APPROUVE la cession gratuite par Monsieur et Madame Nogaret de la parcelle cadastrée B 1772 de 31 m<sup>2</sup> (issue de la parcelle B 1278),

PRECISE que la commune prendra en charge les frais de géomètre et de notaire ainsi que, conformément à la délibération 2022\_004 du 27 janvier 2022, la création du mur de soutènement de la voirie,

CONFIE la rédaction de l'acte correspondant à Maître Boulet, Notaire à Marvejols.

Le secrétaire de séance, Jérôme JACQUES	L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ